

RNCP n°41062

Certificateur : Ministère de l'Agriculture et
de la Souveraineté Alimentaire

Date d'enregistrement : 01/09/2025

Bac Pro Technicien Conseil Vente Univers Jardinier

OBJECTIFS

- Vendre des produits et des services de jardinerie
- Conseiller le client en apportant une réponse personnalisée, technique et adaptée tout en le sensibilisant aux démarches de développement durable
- Fidéliser le client
- Participer à l'approvisionnement, l'entretien et à l'animation de la surface de vente (animation, mise en scène et décoration)

ORIENTATION ET PERSPECTIVES

Secteurs d'activités

- Les jardinerie, les libres services agricoles (LISA) et les producteurs détaillants
- Les grandes surfaces de bricolage : GSB considérant le jardin comme une partie intégrante de leur assortiment
- Les grandes surfaces alimentaires : GSA, disposant de rayons permanents «jardins»

Type d'emplois accessibles

- Vendeur conseil
- Vendeur de végétaux
- Responsable de rayon

Poursuite d'études

- **BTS Métiers du Végétal Alimentation Ornement Environnement** | Formation disponible sur le Campus Montravel
- **BTS Technico-Commercial Univers Jardins et Animaux de Compagnie** | Formation disponible sur le Campus Agronova
- Brevet de Technicien Supérieur (BTS) | Autres spécialités
- Certificat de Spécialisation (CS)
- Licence Professionnelle

DURÉE

VOIE SCOLAIRE

2 années scolaire à temps plein :

- 1078h de cours
- 490h de TP ou TD
- 112h de séances pluridisciplinaires
- **15 à 17 semaines de stage en milieu professionnel**

VOIE APPRENTISSAGE

2 années à temps plein (1400h soit 40 semaines en centre)

Rythme d'alternance :

Voir le calendrier d'alternance de la formation

PRÉ REQUIS

Avoir suivi et validé, par des résultats et appréciations satisfaisants, une seconde professionnelle ou générale

ACCESSIBILITE

- Sortir de classe de seconde générale ou professionnelle
- Possibilité d'adaptation de parcours en fonction des acquis, du projet et de la situation du candidat
- Accueil personnalisé des publics en situation de handicap par notre référent
- Il n'y a pas de passerelles possibles avec d'autres certifications

CONTENU DE LA FORMATION

Capacités générales

- Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel
- Débattre à l'ère de la mondialisation
- Développer son identité culturelle
- Actions et engagements individuels et collectifs dans des situations sociales

Capacités professionnelles

- Elaborer une stratégie de valorisation d'un produit du rayon
- Répondre aux attentes de la politique commerciale du point de vente
- Répondre aux attentes spécifiques d'un client particulier
- Assurer la gestion d'un rayon de jardinerie
- Animer un point de vente en jardinerie

ATOUS DU CAMPUS

- **Salle de vente**
- **Serres de production (chaudes et froides) : fleurs ornementales, plantes vivaces et plants de légumes**
- **Espaces verts sur l'établissement**
- **Une semaine de stage sur l'espace de vente Les Jardins de Montravel**
- **Pratique de la multiplication végétative en laboratoire in-vitro**
- **Interventions et visites professionnelles**

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Cinq champs de compétences seront évalués
- Le Campus Montravel est habilité pour la mise en œuvre du Contrôle en Cours de Formation (CCF)
- L'évaluation des champs de compétences mobilise du contrôle en cours de formation (CCF) et des épreuves ponctuelles terminales
- Le candidat a la possibilité de valider un ou des blocs de compétence

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques en salle, démonstrations et mises en situation pratiques sur les plateaux techniques de l'établissement
- Dotation d'équipements pour accomplir les tâches professionnelles en conditions de sécurité (Financement Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes)
- Adaptation de la pédagogie sur temps collectifs et individuels
- Les effectifs des apprentis sont mixés avec les élèves de la voie scolaire. Les parcours sont individualisés pour accéder aux mêmes apprentissages

CONDITIONS D'ACCÈS

- Prise de contact possible toute l'année en dehors des périodes de fermeture du centre
- Parcours de formation Seconde Pro ou générale accompli
- Titulaire CAP
- Pour l'apprentissage : signer un contrat d'apprentissage avant l'entrée en formation ou possibilité d'intégrer le bac professionnel par voie scolaire

TARIF DE LA FORMATION

- Prise en charge par le fond formation de l'employeur
- Pas de frais pédagogiques supplémentaires

RÉMUNÉRATION

Variable en fonction de l'âge de l'apprenti et du nombre d'années en apprentissage

Détails : alternance.emploi.gouv.fr

INDICATEURS

Consultables sur le site internet

Indicateurs taux d'insertion dans l'emploi : www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil

Fiche mise à jour le 26/05/2026